

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 23 novembre 2004 à 19 h 45, à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

| | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Monsieur Claude Béland | Madame Johanne Harvey |
| Madame Carole Boisclair | Monsieur Réal Julien |
| Madame Danielle Bolduc | Madame Brunelle Lafrenière |
| Monsieur Denis Boulianne | Monsieur Martin Lafrenière |
| Madame Nicole Bourassa | Madame Line Lecours |
| Monsieur Claude Boutin | Monsieur Steve Martin |
| Madame France Désaulniers | Madame Nicole Périgny |
| Madame Sylvie Dupont-Simard | Monsieur Maurice Poudrier |
| Monsieur Réjean Gélinas | Madame Diane Samson |

AINSI QUE mesdames Sylvie Huot et Maryse Vallée, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

| | |
|-----------------------------|--|
| Me Serge Carpentier | Secrétaire général et directeur des Communications |
| Madame Maryse Demers | Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes |
| Monsieur Denis Émond | Directeur des Services de l'informatique |
| Monsieur Bertrand Rodrigue | Directeur des Services des ressources humaines |
| Monsieur Jean-Guy Trépanier | Directeur des Services des ressources matérielles |
| Monsieur Claude Vincent | Directeur des Services des ressources financières |

Monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires est arrivé à 20 h 00.

L'absence de public est constatée à cette séance.

À l'ouverture de la séance, les commissaires représentantes du comité de parents, mesdames Sylvie Huot et Maryse Vallée, prêtent serment devant le directeur général, et ce, tel que requis par la Loi sur l'instruction publique suite à leur récente élection par le comité de parents.

Président

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 163 1104 : Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1104-11 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.1 Projet entrepreneurial.
- 5.2 Information sur le Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle.
- 5.3 Politique familiale.
- 5.4 Transport collectif MRC- Maskinongé.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 164 1104 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 9 novembre 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 1104-12, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue mentionne qu'il sera procédé, dans les meilleurs délais, à l'analyse du projet d'établissement d'une école à projet particulier à Saint-Mathieu-du-Parc, lequel fut présenté aux membres du conseil des commissaires, en séance privée, préalablement à la présente séance. Une rencontre sera donc organisée avec le groupe de travail des citoyens à l'origine de la présentation de ce projet. Monsieur le commissaire Steve Martin exprime son intérêt à être présent lors de cette rencontre avec le groupe de travail des citoyens.

Par ailleurs, monsieur le président Jean-Yves Laforest profite de l'occasion pour présenter une résolution adoptée par le Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec le 5 novembre dernier. Cette résolution est à l'effet de recommander aux commissions scolaires de prendre les moyens pour éviter ou retarder des fermetures d'écoles au cours de la prochaine année scolaire, à moins qu'il y ait un avis de consentement à la fermeture exprimé par les instances concernées.

Les sujets relatifs aux commissaires sont ensuite considérés.

Président

Secrétaire

La commissaire représentante du comité de parents, madame Sylvie Huot, porte à l'attention des commissaires un projet entrepreneurial réalisé par les élèves du 3^e cycle de l'école La Passerelle de Notre-Dame-de-Montauban. Il s'agit de la confection de panier réchaud pour le pain. Madame Huot souligne l'excellence de ce projet et l'enthousiasme des élèves.

Sur un autre sujet, la vice-présidente du conseil des commissaires, madame Danielle Bolduc, fait un compte-rendu de la séance du conseil d'administration du Rendez-vous panquébécois Mauricie de Secondaire en spectacle, laquelle fut tenue le 18 novembre dernier. Madame Bolduc souligne alors que les représentants des écoles privées au conseil d'administration ont été désignés et sont messieurs Benoit Larue de l'école secondaire Kéranna et Réjean Lemay de l'école secondaire Mont-Bénilde. Au conseil exécutif, outre le président monsieur Robert Dupont, nous retrouvons madame Nancy Kukovica, vice-présidente, monsieur Pierre Larose, secrétaire et monsieur Jean-Marc Gauthier, trésorier. Madame Bolduc souligne que les écoles hôtes seront l'école secondaire des Chutes et l'Académie des Estacades. De même, les lieux des spectacles seront la salle J. Antonio-Thompson de Trois-Rivières et le Centre des Arts de Shawinigan. Des commandites ont été confirmées soient Yogourt Laliberté, qui fera la promotion sur ses contenants, et Cogéco.

Dans un autre ordre d'idées, madame la commissaire Johanne Harvey fait rapport de la première rencontre du C.L.D. de Shawinigan portant sur l'élaboration de la politique familiale. Elle précise que le comité est composé de douze (12) membres et l'échéancier de ce mandat est de sept (7) mois. La rencontre a principalement porté sur la définition de la notion de « famille ».

L'article 5 de l'ordre du jour est complété par une information de monsieur Claude Béland en référence à la conférence de presse sur le transport collectif dans la MRC de Maskinongé. Monsieur Béland fait part d'un touchant témoignage d'une utilisatrice du transport collectif. Monsieur Béland mentionne également que le travail et la disponibilité du responsable du transport scolaire de la commission scolaire, monsieur Denis Émond, ont été soulignés par le président de la corporation lors de cette conférence de presse.

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes, madame Maryse Demers dépose la clientèle scolaire officielle au 30 septembre 2004. La clientèle pour le préscolaire et le primaire est de 6 246 élèves et de 4 684 élèves pour le secondaire. Un dépôt de ce document est effectué.

Clientèle scolaire
officielle 2004-
2005 au 30
septembre 2004

RÉSOLUTION 165 1104 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que
soit déposée la clientèle scolaire officielle 2004-2005 au
30 septembre 2004, décrite au document 1104-13.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires. Le directeur de ces services, monsieur Pierre Larose recommande alors la nomination de personnes représentant les organismes du milieu pour siéger au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Désignation de représentants des organismes au comité consultatif E.H.D.A.A.

RÉSOLUTION 166 1104 : CONSIDÉRANT que le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage est notamment composé de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, lesquels sont désignés par le conseil des commissaires après consultation de ces organismes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie désigne les représentants suivants pour siéger au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

- ✓ Michel Leblond, Centre des services en déficience intellectuelle;
- ✓ Lorraine Nadeau, Programme de psychiatrie infantile et juvénile.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs au Secrétariat général et aux Communications, Me Serge Carpentier dépose un tableau comparatif des clientèles scolaires des jeunes en formation générale, 1998-1999 versus 2004-2005. Il est ainsi constaté une perte de 2 417 élèves depuis la création de la Commission scolaire de l'Énergie, soit 18,11 % de sa clientèle initiale.

Tableau comparatif de l'effectif scolaire des jeunes en formation générale – 1998-1999 versus 2004-2005

RÉSOLUTION 167 1104 : Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit déposé le document 1104-14 relatif au tableau comparatif de l'effectif scolaire des jeunes en formation générale – 1998-1999 versus 2004-2005.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Bertrand Rodrigue présente alors des recommandations concernant l'ouverture de postes ainsi qu'un congé sabbatique à traitement différé. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Ouverture de postes

RÉSOLUTION 168 1104 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année scolaire 2004-2005;

Président

Secrétaire

Madame, la commissaire Sylvie Dupont-Simard
PROPOSE l'ouverture des postes suivants :

- ✓ Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 15 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides, et ce, à compter du 8 novembre 2004;
- ✓ Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 15 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, et ce, à compter du 8 novembre 2004;
- ✓ Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, et ce, à compter du 8 novembre 2004;
- ✓ Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, et ce, à compter du 8 novembre 2004;
- ✓ Un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire Val-Maurice à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 8 novembre 2004.

Adopté unanimement

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION 169 1104 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a
demandé un congé sabbatique à traitement différé;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE
que soit autorisé un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention
collective la concernant, à la personne suivante :

- Marcel junior Trudel, enseignant à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, d'une demi-année soit les cent (100) derniers jours de l'année scolaire 2004-2005, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, présente les recommandations du comité de sélection pour le choix des professionnels dans le cadre du projet de construction à l'école Sacré-Cœur à Saint-Alexis-des-Monts. Après avoir reçu les renseignements requis, les commissaires procèdent à l'embauche des professionnels.

Président

Secrétaire

Choix des
professionnels –
Construction de
locaux à l'école
Sacré-Cœur à
Saint-Alexis-des-
Monts

RÉSOLUTION 170 1104 : CONSIDÉRANT qu'en référence au projet de construction de quatre locaux de classes à l'école Sacré-Cœur à Saint-Alexis-des-Monts, la Commission scolaire de l'Énergie doit procéder au choix de professionnels (architectes et ingénieurs);

CONSIDÉRANT que, conformément au procédurier pour l'octroi de contrats de services professionnels pour la construction des immeubles adopté par la Commission scolaire de l'Énergie le 06 mai 1998, le comité de sélection formé à cette fin a soumis, après analyse et évaluation des propositions reçues, ses recommandations contenues au document 1104-15;

EN CONSÉQUENCE, et suivant les offres de services déposées par les professionnels retenus, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que, dans le cadre des travaux de construction de quatre locaux de classes à l'école Sacré-Cœur à Saint-Alexis-des-Monts, la Commission scolaire de l'Énergie procède à l'embauche de la firme « Les architectes Jacques & Gervais » de Shawinigan et à l'embauche de la firme d'ingénieurs Pluritec de Shawinigan;

QUE lesdits engagements demeurent conditionnels à la conclusion et à la signature des ententes à intervenir entre la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, le Club de l'Âge d'or de Saint-Alexis-des-Monts et la Commission scolaire de l'Énergie pour la vente de l'école Sainte-Élisabeth;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest, président et Jean-Pierre Hogue, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les contrats de services à intervenir avec les professionnels.

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 23 novembre 2004.

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à 20 h 55 à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 171 1104 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 55, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de celle-ci.

Président

Secrétaire

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 172 1104 :
des commissaires.

Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE
que soit rouverte au public la présente séance du conseil

Adopté unanimement

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 173 1104 :
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que
soit déclarée close la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire